

si habilement sous ces belles formules, depuis que vous voulez déchristianiser la France. Quant à la gratuité, qui, plus que le Frère des Ecoles Chrétiennes, peut la procurer, lui qui a fait vœu de pauvreté, qui n'a ni fils, ni neveux, ni aucune alliance terrestre, et qui ne peut recevoir un seul sou de l'élève qu'il instruit ? Serait-ce, par hasard, le maître laïque, qui fait l'école comme un métier, et qui est pour cela largement rétribué par l'Etat, lequel prélève ces sommes sur l'impôt ?... Leurre et fourberie que toutes ces raisons, mes Frères, leurre et fourberie ! Hélas ! jusqu'à quand abusera-t-on si énormément de la bonne foi populaire ; et jusqu'à quand ce pauvre peuple aura-t-il un noir bandeau sur les yeux !

Mais enfin, examinons en 3ème lieu si l'enseignement des Frères a bien correspondu, et s'il correspond encore parfaitement à leur mission.